

Le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale : Changement dans la culture de mémoire allemande ?

Nele Katharina Wissmann

Le 8 mai 2015, pour la première fois, un historien et non pas un représentant politique interviendra devant le Bundestag pour commémorer le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis 1964, le président fédéral et le chancelier se sont relayés pour assumer cette tâche clé pour la nouvelle identité démocratique de la RFA. La politique se retire-t-elle alors du cycle mémoriel comme le constatent plusieurs observateurs et connaisseurs de l'Allemagne ?

Il serait plus adapté de parler d'un réajustement de la « boussole mémorielle » garantissant la continuité de la culture de mémoire de l'Allemagne tout en évitant une instrumentalisation de cette dernière à des fins politiques. Le 3 mai 2015, Angela Merkel était présente lors du 70^e anniversaire de la libération du camp de concentration de Dachau. C'était la première fois qu'un chancelier en poste participait à une journée de commémoration au sein de ce camp de concentration qui fut le premier mis en place par le régime nazi. Elle adopte ainsi la même position que le président fédéral Joachim Gauck qui a incité les citoyens allemands, lors de son discours au Bundestag dans le cadre de la journée de commémoration des victimes du national-socialisme en janvier 2015, à ne pas tirer un trait sur le passé en développant une conscience historique afin de pouvoir réagir de manière adéquate aux nouveaux défis humanitaires du XXI^e siècle et à une poussée des extrémismes.

Nele Katharina Wissmann est chargée de mission au Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Ifri.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur auteur.

ISBN : 978-2-36567-384-6
© Tous droits réservés, Paris, Ifri

ifri

Cela n'est d'ailleurs pas sans crainte que l'Allemagne entre dans la 71^e année de son « travail de mémoire », un travail qui s'est toujours appuyé sur les témoignages de ceux qui ont vécu sous le régime nazi. Elle se demande notamment comment sensibiliser une jeune génération – la troisième voire quatrième génération d'après-guerre, en partie sans lien familial avec la génération des coupables à cause de leur origine migratoire – au passé allemand sans la confronter à des survivants de moins en moins nombreux.

Jusqu'à présent, chaque génération a trouvé sa façon de se confronter au passé allemand : la génération des coupables ; la génération de 68 en se confrontant à celle de leurs parents, c'est-à-dire les suivistes et auteurs de ces crimes et finalement la génération des petits-enfants qui a cherché davantage le dialogue avec les grands-parents. Le temps nous montrera quelle culture de mémoire la génération de « ceux qui sont nés après la chute du mur de Berlin » va développer. Les outils qu'on mettra à leur disposition pour ce faire seront certes différents, dans la mesure où les nouvelles possibilités techniques joueront un rôle de plus en plus important. À titre d'exemple, la projection des témoignages enregistrés via des hologrammes 3D est actuellement testée dans plusieurs écoles : une culture de mémoire 4.0. Ce sera d'autant plus important que la nouvelle génération utilise d'autres supports médiatiques que les générations précédentes qui ont grandi avec une « littérature de mémoire pour jeunes ».

Le début de l'année 2015 nous a montré une fois de plus que le terme « Vergangenheitsbewältigung » (maîtrise du passé) est finalement trompeur dans la mesure où l'Allemagne ne souhaite pas tirer un trait sur le passé mais désire que le « travail sur le passé » se transmette de génération en génération et soit donc continu. Plusieurs exemples le confirment : la *Deutsche Dienststelle (WASt)*, le Bureau allemand des États de service, actualise toujours – 70 ans après la fin de la dernière guerre sur le sol allemand – les 18 millions de fiches de ceux disparus pendant de la Seconde Guerre mondiale en se basant sur les recherches actuelles du Service pour l'entretien des sépultures militaires allemandes (SESMA – *Volksbund für Deutsche Kriegsgräberpflege*) qui continue, quant à lui, à identifier les corps retrouvés dans le sol européen et qui s'occupe du transfert des sépultures.

Ce n'est qu'en 2015 que le ministère de l'Intérieur a révélé sa décision de confier une étude sur son passé sous le régime nazi et le maintien des employés – anciens acteurs du Troisième Reich au sein du celui-ci après sa refonte en 1949 – à une commission d'historiens. Le ministère des Affaires étrangères a fait acte de pionnier en publiant en 2010 un rapport sur l'*Auswärtiges Amt*, les diplomates allemands au Troisième Reich et la République fédérale. Il est probable que plusieurs ministères vont suivre cet exemple à la suite de la décision du Bundestag de 2012 revendiquant un état des lieux de l'implication des ministères et des administrations allemands dans les crimes nationaux-socialistes.

Avec les derniers procès contre les acteurs du Troisième Reich, comme le plus récent contre Oskar Gröning qui a aujourd'hui 93 ans, ancien membre SS,

vraisemblablement comptable au camp de concentration d'Auschwitz, l'Allemagne semble vouloir rattraper son retard. On peut constater que le pays est confronté à un certain échec juridique dans la mesure où la plupart des acteurs du Troisième Reich sont restés impunis et qu'en tout seules 6 500 condamnations ont été prononcées après la Seconde Guerre mondiale, dont seulement 1 200 pour assassinat et meurtre. Ce fut le procès contre John Demjanjuk, gardien au camp de concentration de Sobibor en 2011 qui a déclenché cette vague de procès – probablement la dernière – qui se concentre notamment sur les sbires des nazis en rouvrant les dossiers du Service central d'enquêtes sur les crimes nationaux-socialistes à Ludwigsburg, un travail périlleux dans la mesure où le droit pénal en Allemagne permet uniquement la condamnation pour meurtre si la Cour est en capacité de prouver chaque crime de manière individuelle – ce qui est pratiquement impossible. Cela prouve que l'Holocauste organisé à une échelle industrielle n'a jamais pu être jugé convenablement par le droit pénal allemand.

La culture de mémoire de 2015 ne se trouve donc pas face à une rupture : elle s'adapte aux nouvelles données et essaie de combler les manquements d'antan. Elle prouve qu'elle sait s'adapter à l'actualité et est prête à se positionner politiquement. Si le Bundestag a invité l'historien franco-allemand Alfred Grosser pour le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, l'invitation de l'historien Heinrich August Winkler pour l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale peut être comprise comme une déclaration politique. En effet, H. A. Winkler s'est toujours positionné contre une instrumentalisation de l'histoire – un révisionnisme historique par la Russie – et n'a d'ailleurs jamais caché sa critique à l'égard de Moscou.

La position allemande est désormais claire. Si Gerhard Schröder fut en 2005 le premier chancelier à assister au défilé militaire du 9 mai en Russie – suivi par Angela Merkel en 2010 –, la crise ukrainienne actuelle exclut une telle participation en 2015. La chancellerie a opté pour une solution diplomatique et responsable : Angela Merkel se rendra le 10 mai en Russie pour déposer conjointement avec Vladimir Poutine une gerbe sur la tombe du soldat inconnu à Moscou. La participation du président fédéral Joachim Gauck à la commémoration du « Stalag 326 Senne » à Schloss Holte-Stukenbrock, où environ 310 000 prisonniers de guerre surtout de l'Armée rouge ont été internés, constitue également un signal fort. Pendant cette commémoration, le président fédéral a explicitement remercié les soldats soviétiques pour la libération de l'Allemagne. C'est finalement un oui à une « responsabilité morale » que l'Allemagne assume, mais un non ferme à toute instrumentalisation du passé.